

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$ 

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

Contracting authority: dominik.giroux@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

# Issuing Office - Bureau de distribution

Fuel & Construction Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet AZOTE LIQUIDE					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.		
39903-130038/A			004		
Client Reference No N° de référence du client			Date		
39903-130038			2012-09-05		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG				
PW-\$\$HL-656-60851					
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
hl656.39903-130038					
Solicitation Closes - L'invitation pren at - à 02:00 PM on - le 2012-09-14			IN    -  -	Fime Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Fime EDT	
F.O.B F.A.B.					
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur		
Giroux, Dominik			hl656		
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX		
(819) 953-0862 ( )			(819) 956-5227		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fourniss	eur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to	sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée	à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en c	aractères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ 39903-130038/A$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

39903-130038

Amd. No. - N° de la modif. 004

File No. - N° du dossier h165639903-130038 Buyer ID - Id de l'acheteur

hl656

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### À la section TABLE DES MATIÈRES

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

#### **Biffer**

 Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire

## Et remplacer par

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat

### À la PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

### **Après**

Le document 2003 (2012-07-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### **Ajouter**

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

-----

Solicitation No. - N° de l'invitation

39903-130038/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

39903-130038

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier h165639903-130038 hl656

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

#### À la PARTIE 5 - ATTESTATIONS

#### Biffer

- 1. Attestations pour le Code de conduite Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
  - **1.1** Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner:
  - a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire;
  - b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/229-fra.html).

### Et remplacer par

- Attestations relatives au Code de conduite Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, l'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229; lien :

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/229-fra.html) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

----

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.